

### Étaient présent(e)s :

- Mme Leslie PICARD, Orry-la-Ville ;
- Mme Agathe DUCHAUFFOUR, Rully ;
- Mme Myriam BOIS, La Chapelle-en-Serval ;
- M. Daniel, DRAY, La Chapelle-en-Serval ;
- M. Jean-Charles BOCQUET, APFHEC ;
- Mme Dominique LANCE, APFHEC ;
- Mme Valérie MEMAIN, chargée de mission « Education / Sensibilisation » au PNR ;
- Mme Emmanuelle PILLAERT, chargée de mission « Communication » au PNR ;
- Mme Daniela AMANCIO, stagiaire « Communication » au PNR.

### Étaient excusé(e)s :

- Mme Agathe DUCHAUFFOUR, Rully ;
- M. Gautier BICHERON, CAUE 95 ;
- M. Patrice MENERAT, Thiers-sur-Thève ;
- Mme Denise TUSCHE, Courteuil ;
- M. Stéphane BECQUET, Mareil-en-France.

### Ordre-du-jour :

- 20 ans du Parc naturel régional Oise - Pays de France
  - Lieu retenu pour l'évènement ;
  - Communication ;
  - Programme d'animations en amont de la fête ;
  - Les stands et animations ;
  - Point retro-planning.
- Questions diverses

## 1. LIEU RETENU POUR L'ÉVÈNEMENT.

La commission s'est réunie à la mairie de La Chapelle-en-Serval, lieu pressenti pour l'organisation de la fête des 20 ans du Parc naturel régional. La réunion a ainsi débuté par la visite du parc arboré et des infrastructures disponibles (salle polyvalente, parkings...). Cette visite a renforcé les membres de la commission dans le choix et la validation du lieu.

## 2. COMMUNICATION.

Emmanuelle PILLAERT rappelle les dates retenues et propose des horaires à la commission qui les valide :

- La matinée du samedi sera réservée aux élus (maire, délégués et conseillers municipaux) ;
- L'Ouverture au public se fera donc selon les horaires suivants : de 12h à 19h le samedi et de 10h à 18h le dimanche.

Elle rappelle ensuite les actions de communication déjà menées pour annoncer les 20 ans :

- Carte de vœux ;
- Communiqué de presse.

Puis, elle présente 2 pistes pour les logos. Le débat est mitigé. Le logo suivant est finalement retenu : jugé plus lisible, plus en adéquation avec la charte graphique et le logo officiel du PNR :



Suite à une sollicitation de l'INA, 8 petits films d'1 minute vont être réalisés. Le pilote présenté en séance donne satisfaction aux membres de la commission présents. Les 7 autres seront donc montés selon le même principe et le logo de l'événement sera intégré.

Il avait été évoqué que la fête soit parrainée par une personnalité. Après recherche des personnalités locales, la commission donne son aval pour que l'ensemble des personnalités soient contactées sans hiérarchisation nécessaire.

La proposition de jeu « Fil rouge » des 20 ans, prétexte à la communication, a également été validée par la commission.

### 3. PROGRAMME D'ANIMATIONS EN AMONT DE LA FÊTE.

Une présentation des futures sorties Printemps / Eté 2024 est réalisée par Valérie MEMAIN. Celle-ci ont été choisies afin de venir illustrer les 4 grandes missions du Parc naturel régional et donc annoncer ce que préfigure la fête de Parc. Les sorties/animations sont validées par la commission, reste donc à contacter les partenaires et prestataires pour caler les dates.

A noter qu'à ces sorties grand-public seront ajoutées des inaugurations qui seront plus nombreuses que les années précédentes afin de mieux mettre en valeur les actions du Parc naturel régional en cette année anniversaire.

### 4. STAND ET ANIMATIONS LORS DE LA FÊTE.

Un point est fait sur l'organisation des stands et des animations envisagées.

L'organisation se fera en en village/pôles selon nos 4 grandes missions :

- PRESERVER la biodiversité ;
- AGIR pour un cadre de vie harmonieux ;
- CONTRIBUER au développement économique ;
- ADAPTER au changement climatique.

Sur chaque pôle, on trouvera :

- Un stand Parc naturel régional avec exposition et animations ;
- Des stands des partenaires relatifs à la thématique ;
- Des animations/ateliers/découvertes/conférences ;

## **5. PLANNING**

La séance se termine par un point sur les futures échéances à venir et un point sur la charge de travail.

## **6. QUESTIONS DIVERSES.**

Aucune question annexe n'a été soulevée.

La réunion de la prochaine réunion est fixée au lundi 25 mars à 18h30 à la Maison du Parc.

La réunion de la commission est levée à 20h30.